

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre reserve a l'autorite environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17/08/2020	17/08/2020	2020-0118
Construction d'un équipement Mixte : Con	1. Intitulé du projet	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		The second secon
	Prénom	
Nom	Frenom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	ANCT	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	LEMAIRE Aurélien - Responsable de projets le	nmobiliers
RCS / SIRET 1 3 0 0 2 6 0	3 2 0 0 0 1 6 Forme juridique	Etablissement public
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	ez à votre demande l'annexe obligatoire au des seuils et critères annexé à l'article R. dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a Création d'une voirie qui sera à terme rétrocé 50 places de stationnement prévues sur le pro	es seuils et critères de la catégorie autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) dée à la mairie de Bethune
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivont ôtro annovées au présent formu		lu formulairo
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d	o formulaire
	pâtiments, l'un comprenant des cellules comm des Associations existantes est prévue en fin d	

4.2 Objectifs du projet
La construction de 2 bâtiments neufs.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
La 1ère phase concerne la construction des 2 bâtiments et une partie des VRD. La 2nde phase concerne la démolition de la
maison des associations et la fin des VRD.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Les 2 bâtiments sont indépendants. Les cellules commerciales seront louées à preneur suivant l'activité (coiffeur, restaurant,
boulangerie, boucherie, tabac/presse, pharmacie et pôle de soins avec kiné, médecin et infirmière). Le bâtiment administratif
intégrera les resto du cœur, des locaux CAJ et 2 centres de formations.
integral to reste du social, des restaurs de la contrata del la contrata de la contrata del la contrata de la c

	projet et superficie globale de l'opérat deurs caractéristiques	ion - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) m² m² m²
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)		m²
d'implantation BOULEVARD DES ETATS-UNIS	Coordonnées géographiques l Pour les catégories 5° a), 6° a), 1	Long. 2_°37'52"E Lat. 50°31'2_"N
62400 BETHUNE	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43°a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : BETHUNE	Long. 2 <u>° 63 ° 20 ° 99</u> Lat. <u>50 ° 51 ° 69 ° 10</u> Long. 2 <u>° 63 ° 07 ° 58</u> Lat. <u>50 ° 51 ° 72 ° 96</u>
	oignez à votre demande les ani	
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation o environnementale?	sion d'une installation ou d'un ouvra u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant ? Oui Non X d'une évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan prévention des risque naturels prévisibles (Prou par un plan de prévention des risque technologiques (PPRTS) oui, est-il prescrit ou approuvé ?	s PRN) s	×	
Dans un site ou sur de pollués ?	es sols	×	
Dans une zone de répartition des eaux ?	,	×	
Dans un périmètre de protection rapproché d'un captage d'eau destiné à la consommation huma ou d'eau minérale naturelle ?	e 🗆	×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, ou à proximité :	dans Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000	?	×	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\times	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /			\boxtimes	
Patrimoine / Cadre de vie / Population			×	
6.2 Les incid	ences du projet ident	ifiées d	au 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
approuvé Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identif	iées a	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez le:	squels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au reported du formulaire reporti actiones vous qu'il est pérancoire que untre projet force l'ablet d'une évaluation

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, nous entrons dans le cadre d'une demande d'évaluation au cas par cas sur les tranches limites :

- 50 places de stationnement est la valeur limite inférieure pour laquelle nous sommes soumis à évaluation. Le projet n'aurait pas été différent avec 49 places, et dans ce cas non soumis à évaluation.
- la voirie créé traverse le site afin de l'irriguer en stationnement. Cette voirie au même titre que les espaces extérieurs sera rétrocédée à la mairie à posteriori, raison pour laquelle nous sommes soumis à évaluation. Le projet n'aurait pas été différent avec un autre statut de voirie.

Pour ces raisons nous estimons que le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires Objet \times Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -1 non publié : |X|Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), |X|4 | 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Suite au retour de notre première demande, un complément concernant la mobilité, la gestion des eaux de pluie et la biodiversité a été demandé.

Une note est donc rédigé reprenant chacun des 3 points demandé.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

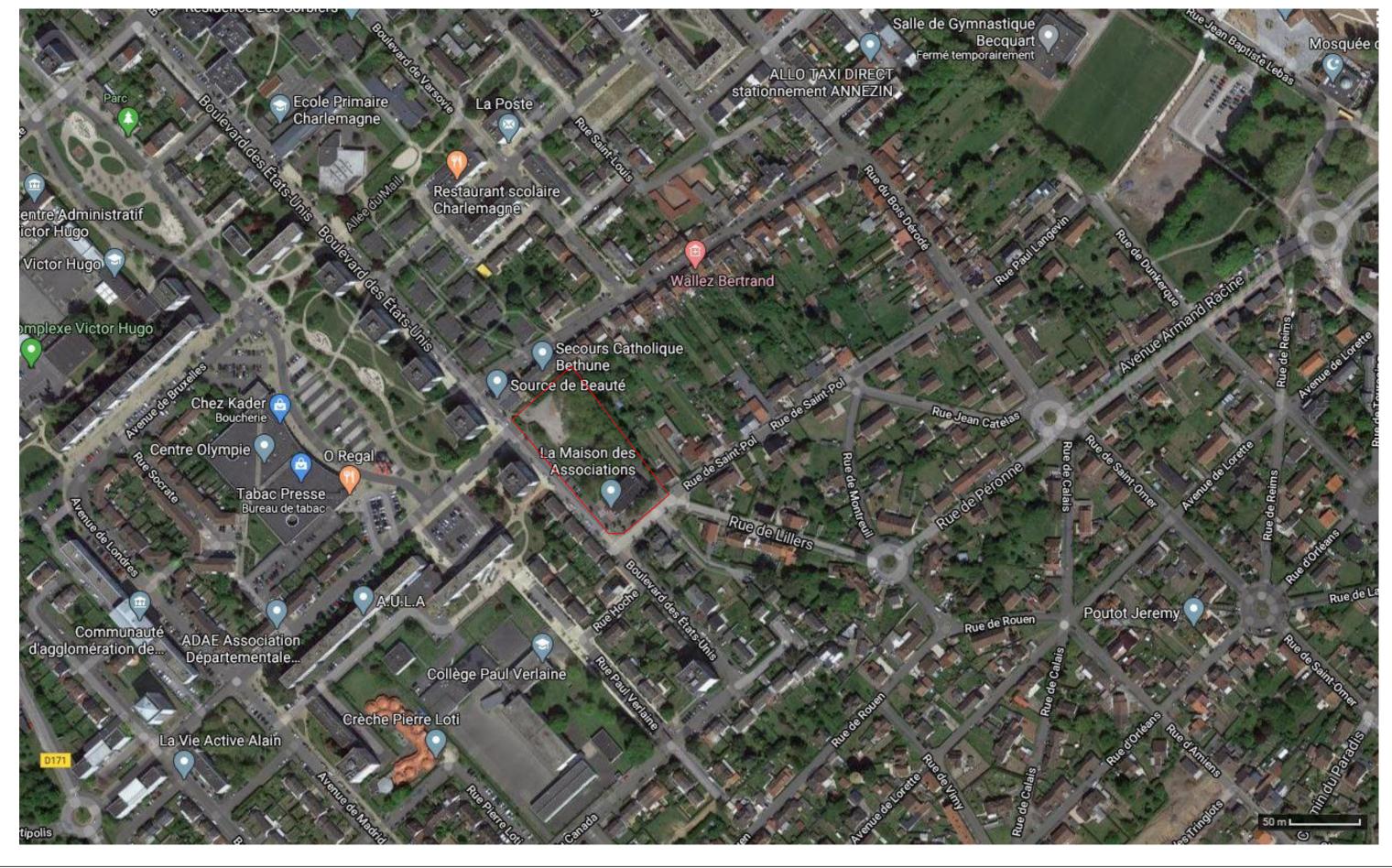
×

Fait à

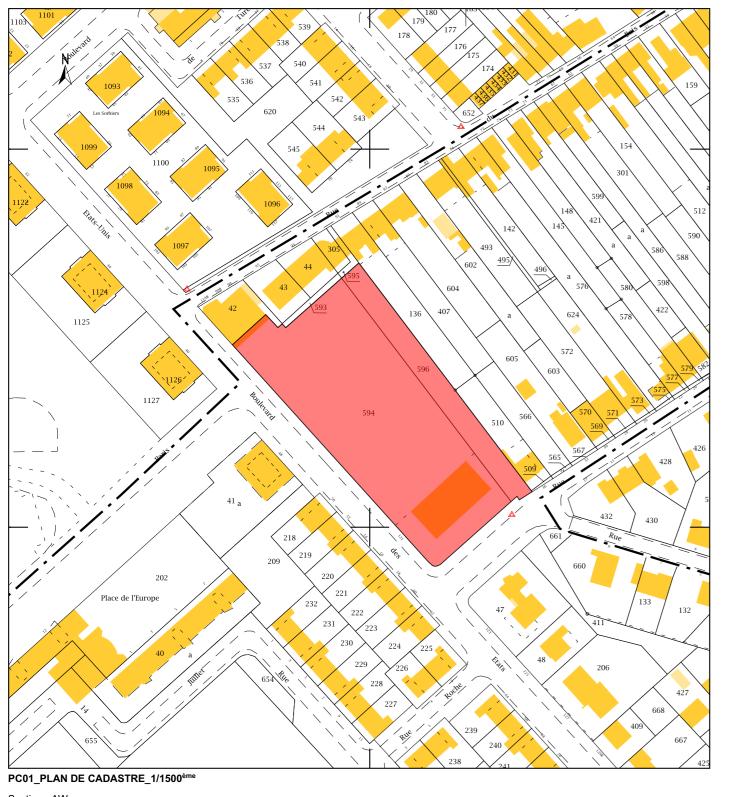
Lille

le, 12/08/2020

Signature



CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT MIXTE - COMMERCES & EQUIPEMENTS PUBLICS Boulevard des Etats-Unis - 62400 BETHUNE			Nom de changement	Date	Plan des	Titre: Plan des abords			
MAITRE D'OUVRAGE :	ARCHITECTES:				Affaires/99_1019_	_Bethune_Epareca_v3/03_AVP/PLN/200117_AVP_t	EPARECA.pln	N° de plan:	
ANCT (siège) 20 Avenue de Segur - TSA 10717 75334 PARIS	JINKAU 71 Rue Pasteur 59 110 LA MADELEINE				N° de projet :	Echelle :	Date: 17/07/2020		
	Tél.: +33 (0)9 72 62 11 69 - @: contact@jinkau.com				99-1019	Format A3			



Réseau Pro L'Antique \ L'O à la Bouche Colf de Béthune Burger King 🕕 O Norauto Bethune Pôle emploi - Bethune Delalleau - Be Auchan BETHUNE Brico Dépôt Béthune 🤤 Gare de Béthune Mosquée de Béthune Compagnie de Sécurité Renault Béthune McDonald's PC01_PLAN DE LOCALISATION Implantation du Projet

Section : AW Parcelles n°594 et 596 Superficie: 6 206m²

ANCT (siège) 20 Avenue de Segur - TSA 10717 75334 PARIS

CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT MIXTE - COMMERCES & EQUIPEMENTS PUBLICS Boulevard des Etats-Unis - 62400 BETHUNE MAITRE D'OUVRAGE :

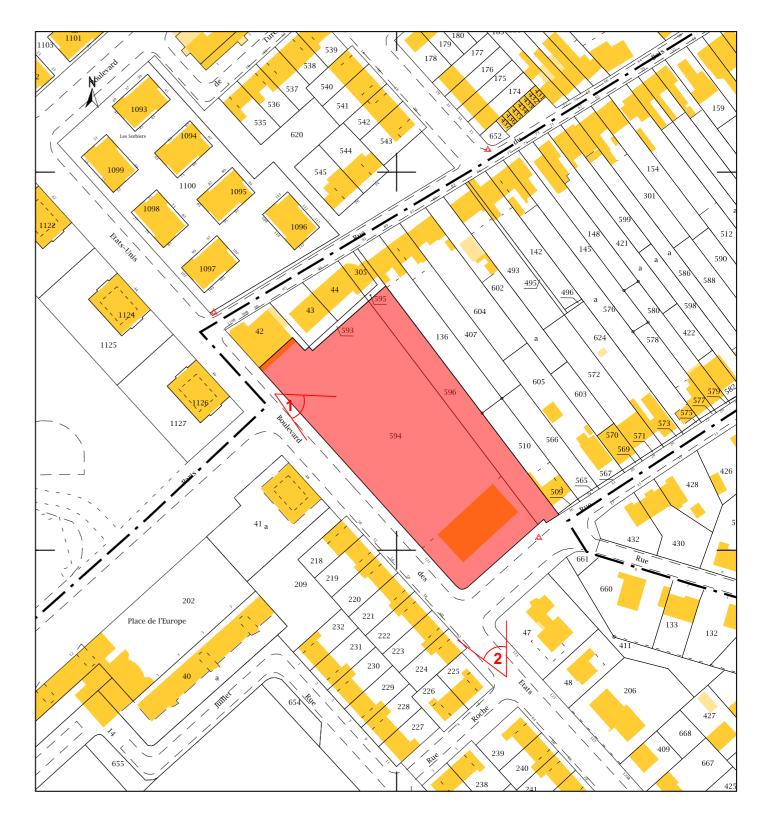
ARCHITECTES: JINKAU
71 Rue Pasteur
59 110 LA MADELEINE
Tél.: +33 (0)9 72 62 11 69 - @: contact@jinkau.com

Ind	Nom de changement	Date	Т
			F
			1
			•
			Α
			N
			g
			-

Titre: PLAN DI LOCALIS	AVP		
Affaires/99_1019_	N° de plan:		
N° de projet :	Echelle :	Date : 17/07/2020	01
99-1019	Format A3		O I







CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT MIXTE - COMMERCES & EQUIPEMENTS PUBLICS Boulevard des Etats-Unis - 62400 BETHUNE

MAITRE D'OUVRAGE :

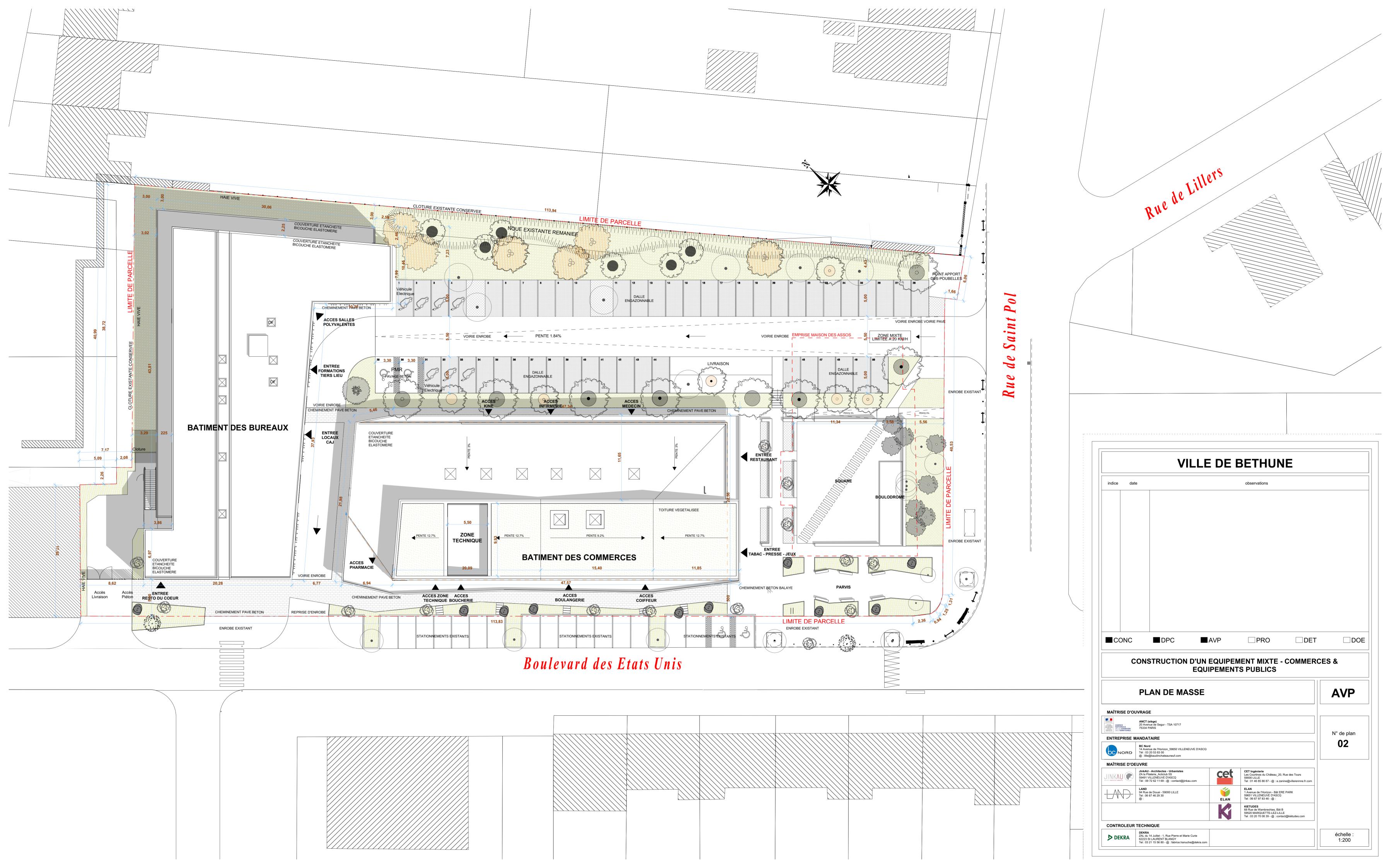
ANCT (siège) 20 Avenue de Segur - TSA 10717 75334 PARIS

ARCHITECTES :

JINKAU
71 Rue Pasteur
59 110 LA MADELEINE
Tél.: +33 (0)9 72 62 11 69 - @: contact@jinkau.com

Ind	Nom de changement	Date	Titr
			PI
			Affa
			N°
			14
			99

Photos -	PC		
Affaires/99_1019_Bethune_Epareca_v3/03_AVP/PLN/200117_AVP_EPARECA.pln			N° de plan:
N° de projet :	Echelle :	Date : 17/07/2020	
99-1019	Format A3		



Note complémentaire relative à la demande d'examen au cas par cas concernant le projet de construction d'un équipement mixte, commerces, bureaux situé boulevard des Etats-Unis à Béthune.

GESTION DES EAUX PLUVIALES

Rappel des prescriptions du PLU:

- Infiltration des eaux pluviales recherchée en priorité,
- Rejet autorisé à 2l/s pour une parcelle inférieure à 1 hectare.
- Période de retour : 20 ans

Concernant la gestion des eaux pluviales, il est prévu l'aménagement des plusieurs dispositifs :

- 3 zones de bassin versant :
 - BV1 : Concerne les toitures, cour de service, la moitié du stationnement et la plupart des cheminements piétons. Il s'agit d'un structure alvéolaire ultralégère (SAUL) avec limiteur de type Vortex + surverse
 - BV2 : Concerne l'autre moitié du stationnement et les espaces verts au nord-est. Il s'agit d'une noue à ciel ouvert fonctionnant uniquement en infiltration + surverse.
 - BV3 : Cheminement piéton entre les commerces et le boulevard des Etats-Unis. Il s'agit d'une noue à ciel ouvert fonctionnant uniquement en infiltration + surverse.

- 1 Cuve EP de 10 000L :

Une cuve EP de 10 000L sera implanté au droit de l'entrée des bureaux et collectera les eaux des terrasses inaccessibles du bâtiment bureau, de sorte à en limité le débit de rejet vers les installations d'évacuation de la ville/système d'infiltration. Elle permettra l'alimentation des robinets de puisage (pour l'arrosage), des eaux de la batterie adiabatique de la CTA et des réservoirs de chasse des sanitaires.

Toiture végétalisée :

Un tamponnement sera réalisé au moyen d'une toiture végétalisé, implantée sur une partie du bâtiment des commerces avant rejet dans le réseau d'assainissement de la parcelle.

- <u>Places de stationnement infiltrante :</u>

Les places de stationnements seront traitées en dalle engazonnable de sorte à permettre une infiltration des eaux de ruissèlement.

MOBILITE

Concernant la mobilité, l'accessibilité au site est plurielle. Les espaces extérieures étant à terme rétrocédés à la Mairie de Béthune, les liaisons piétonnes avec le domaine public sont bien prises en compte afin de permettre une accessibilité complète du site, pour le piéton valide comme pour la personne en fauteuil roulant et ce depuis les trottoirs existants. Ces liaisons, longent les bâtiments afin d'en faciliter l'accès, et se présentent sous la forme de cheminement piéton en pavé ou béton désactivé et permettent un repérage aisé.

Il existe en limite de domaine public, sur le trottoir à l'est un arrêt de bus. Le site est donc directement accessible via les transports en commun.

Un accès véhicule traversant le site a été créé afin d'irriguer les flux véhicules jusqu'aux stationnements prévus. Cette voirie sera en sens unique (bien que dimensionnée pour permettre le double sens), l'entrée se faisant par la rue de St-Pol et la sortie par le boulevard des Etats-Unis. Il est prévu 50 places de stationnement, dont 2 PMR et 7 places équipés de bornes de recharge électrique.

Il n'est pas prévu dans le cadre du projet d'abri vélo.

Il n'est pas prévu de piste cyclable dédié sur le site.

BIODIVERSITE

Concernant la biodiversité, le site comporte majoritairement des robiniers. Cette espèce faisant partie des arbres les plus invasifs, elle ne présente pas d'intérêt écologique particulier.

Dans le cadre du projet, seuls 13 sujets seront conservés sur la cinquantaine existants. Afin de compenser les arbres déboisés, un complément sera réalisé par la plantation d'une quarantaine d'arbres d'essence locale (chênes, bouleaux, aulnes et érables champêtres), auxquels viendront s'ajouter haies vives, massifs arbustifs, massifs d'arbustes bas et mélanges de plantes vivaces.

De plus, nous prévoyons l'aménagement d'un square engazonnée à l'angle de la rue de St-Pol et du Boulevard des Etats-Unis et nous utilisons systématiquement le végétal afin de marquer et de séparés les aménagements extérieurs (stationnement / cheminement, square / cheminement, etc).

Nous pouvons ajouter la présence de toiture végétalisée et de places de stationnement en dalles engazonnées. La présence du végétal sera donc toujours importante une fois le projet réalisé.